



ACADÉMIE DE  
BORDEAUX

Blanquefort, le 20/05/20

Cher(e)s collègues des lycées aquitains,

Le Conseil régional vient d'envoyer un courrier aux chefs d'établissement afin d'indiquer le protocole (notamment) sanitaire de remise des manuels scolaires par les élèves dans les établissements. Il a été élaboré par un « groupe mixte » composé de représentants de chefs d'établissements et d'associations de parents d'élèves auxquels les gestionnaires d'EPLÉ n'ont jamais été-associés.

A&I (tout comme le SNPDEN) s'oppose fermement à ce que des personnels administratifs d'Etat soient chargés même partiellement de cette remise des manuels (ce dont nous avons déjà alerté à plusieurs reprises tant le cabinet de la Rectrice que le service de l'Education du Conseil régional). Cette mission ne relève pas légalement de notre compétence et n'est pas prise en compte en termes de moyens par le Rectorat. De plus, les modalités de sa mise en œuvre (notamment facturation en cas de dégradation) n'ont pas été envisagées. A&I refuse cette mission supplémentaire demandée aux personnels administratifs, sans leur accord et en pleine épidémie de Covid 19.

Le conseil régional s'est engagé à une gestion de la distribution comme de la remise par les fédérations de parents d'élèves. Si des établissements n'ont pas de fédérations de parents d'élèves en capacité de prendre en charge cette mission, nous devons faire remonter une liste des EPLÉ concernés.

En conséquence, je vous remercie de nous signaler très rapidement si votre fédération de parents d'élèves prend ou non en charge cette mission.

Cordialement,

Sandrine Brana